

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE SURGELATION COTE D'IVOIRE »
en abrégé « SSCI »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY
BOULEVARD VGE DERRIERE PALMAFRIQUE CONCESSION
GANAMET, Lot VGE DERRIERE PALMAFRIQUE, Ilot VGE
DERRIERE PALMAFRIQUE CONCESSION GANAMET

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Oct. 2022, et enregistrés au CEPICI le 07 Nov. 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE SURGELATION COTE
D'IVOIRE » en abrégé « SSCI »

Objet : La vente de produits alimentaires surgelés.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY
BOULEVARD VGE DERRIERE PALMAFRIQUE CONCESSION
GANAMET, Lot VGE DERRIERE PALMAFRIQUE, Ilot VGE
DERRIERE PALMAFRIQUE CONCESSION GANAMET

Dirigeant(s) M FLEURY DE LA RUELLE EDOUARD ELIE
MARIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06321 du 02/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°61530/GTCA/RC/2022 du 02/03/2023

